

LE BROCHET OLIVETAIN



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

11 FÉVRIER 2024

Ordre du jour



- Compte rendu des activités 2023
 - Bilan financier 2023
- Elections / Composition du bureau
 - Programme et concours 2024
 - Questions diverses

LE BROCHET OLIVETAIN



COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS

2023

Compte rendu des activités 2023



- 31 janvier 2023: **Conseil d'Administration**
- 19 février 2023 : **Assemblée générale**
- 27 avril 2023 : **Réunion du bureau**
- 9 mai 2023 : **Exclusion d'un membre**
- 20 juin 2023 : **Réunion du bureau**
- 5 septembre 2023 : **Réunion du bureau**
- 5 décembre 2023 : **Réunion du bureau**

Compte rendu des activités 2023



Vendredi 17 mars 2023 : **1^{er} lâcher de truites = 108 kg**

Vendredi 24 mars 2023 : **2^{ème} lâcher de truites = 108 kg**

Vendredi 31 mars 2023 : **3^{ème} lâcher de truites = 109 kg**

Lâchers effectués bassin de Saint Julien et bras de la Reine Blanche

Compte rendu des activités 2023

Le concours jeunes



- Les réunions de la commission concours :

- 18 janvier 2023
- 23 février 2023
- 23 mars 2023
- 12 septembre 2023



Compte rendu des activités 2023

Le concours jeunes

OLIVET

Un concours de pêche pour les jeunes samedi après-midi

Le Brochet Olivétain frétille ! Après trois ans d'absence due à la crise sanitaire, il peut à nouveau organiser son concours de pêches pour les jeunes.

Le concours de pêche destiné aux enfants âgés de 6 à 16 ans aura lieu ce samedi 13 mai, dans l'après-midi, au sentier des Prés, sur la rive droite du Loiret dans la portion comprise entre le restaurant « Le Rivage » et le moulin de Saint Samson.

Le concours débutera à 14 h 30 pour se terminer aux alentours de 16 heures. La pesée se fera à l'issue du concours et sera suivie de la remise des récompenses. L'animation est gratuite et le matériel sera fourni à chaque concurrent. ■

➔ **Pratique.** Samedi 13 mai, rendez-vous dès 13 h 30 au parking de la Reine-Blanche. Les jeunes doivent être accompagnés d'un adulte. Renseignements au 02.38.66.47.44.



TAQUINER LE POISSON. Les membres du Brochet Olivétain, comme Daniel (au centre) conseilleront les jeunes. ARCHIVE

Samedi 13 mai 2023



© topvectors - AdobeStock

| Samedi 13/05 |



Initiation & concours de pêche

Initiation à la pêche au coup organisée par le Brochet olivétain pour les jeunes de 6 à 16 ans. Matériel mis à disposition offert. Inscription au concours sur place dès 14h (-12 ans et 12-16 ans).

📍 De 14h30 à 16h. Sentier des Prés

OLIVET

Le concours de pêche a réuni une cinquantaine de jeunes

Samedi après-midi, ils étaient près d'une cinquantaine de jeunes, âgés de 6 à 16 ans, à participer au concours annuel de pêche organisé par l'association Le Brochet olivétain.

Un franc succès pour cette manifestation qui avait été mise entre parenthèses le temps de la crise sanitaire. Si l'édition 2022 avait été en demi-teinte, ce millésime 2023 a réuni de jeunes pêcheurs amateurs très enthousiastes. Comme Gabriel, 7 ans : « C'est la première fois que je participe, je suis venu avec mon papy Noël qui va me montrer ». À quelques mè-

tres, Ethan, 13 ans, de Chécy : « Je participe à plusieurs concours de pêche, je suis passionné. Ici le cadre est superbe ».

Chaque concurrent a été installé à son emplacement par les bénévoles, qui en profitaient pour donner quelques conseils. « Plusieurs sont là pour une initiation à la pêche. C'est un moment que nous apprécions tout particulièrement et, cette année, la participation a dépassé toutes nos espérances », confiait Sylvain Pinault, secrétaire du Brochet olivétain et garde-rivière du Loiret. ■



PATIENCE. Chacun sur son emplacement, au bord du Loiret, les concurrents ont taquiné le goujon !

Compte rendu des activités 2023

Le concours jeunes



47 inscrits, de 5 ans à 16 ans

32 garçons, 15 filles

243 poissons et presque 10kg



Compte rendu des activités 2023

Le concours jeunes



Première classement : **LEBOEUF** Lehana : 1070 points

Première fille : **FOFANA** Kelya : 525 points

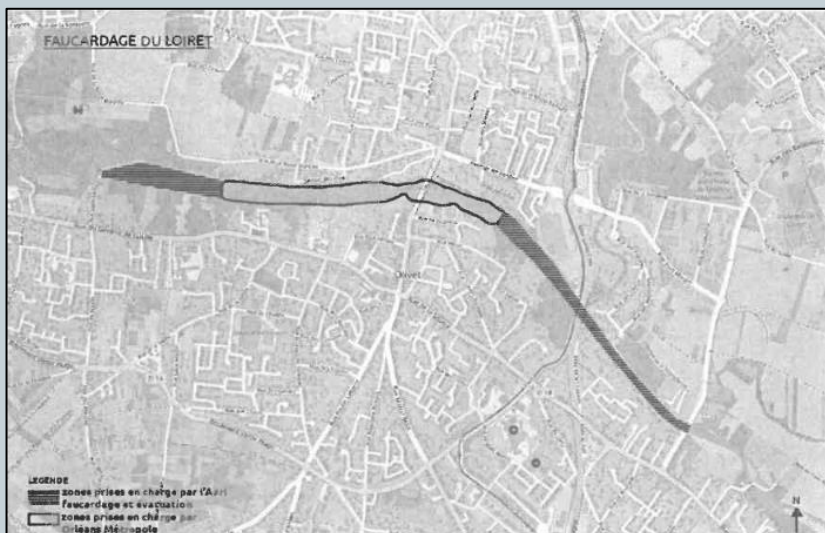
Premier 6-11 ans : **ALLARD** Antonin : 840 points

Plus jeune : **JACQUELIN** Faustine : 75 points



Compte rendu des activités 2023

La lutte contre les herbes invasives



Faucardage réalisé fin septembre
Financé par la ville d'Olivet et Orléans
Métropole
70 tonnes d'herbes faucardées (après
compression)



Ratodo remis en fonction par l'ASRL
Loué gratuitement sous caution

1 mois d'utilisation sur les Tacreniers
(volume estimé : 22m³)

3 mois d'utilisation sur St Samson et
Paul Foret 1 et 2

Compte rendu des activités 2023

La lutte contre les herbes invasives



24 espèces d'herbes aquatiques

Dont 16 présentes sur le bassin des Tacreniers et le Loiret public

2 espèces rares sur le bassin des Tacreniers

Les espèces les plus présentes en 2023 :

- Algues vertes filamenteuses (78%)
- Cératophylle épineux (74%)
- Egérie Dense (63%)
- Elodée de Nuttal (46%)

Recul important de l'Azolle fausse fougère

Compte rendu des activités 2023

La lutte contre les herbes invasives



Caractéristiques

Plante glabre (absence de poils), rampante ou flottante.
Les feuilles peuvent être érigées jusqu'à 40 cm au-dessus de la surface de l'eau.

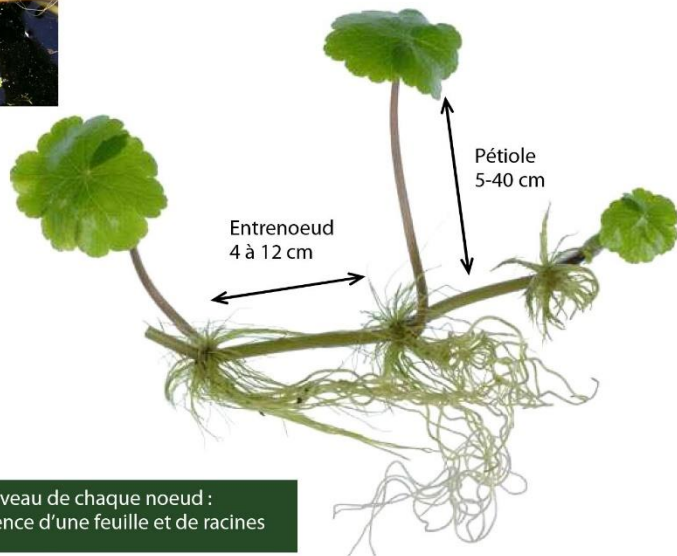


Feuille luisante, un peu cireuse.
Feuille presque ronde, en forme de haricot. Bord lobé (3 à 7 lobes)

Base de la feuille profondément échancrée
Insertion du pétiole à la base de l'échancrure de la feuille



Floraison discrète : ombelles de 5 à 10 fleurs blanchâtres au ras de l'eau, masquées par le feuillage.



Au niveau de chaque noeud : présence d'une feuille et de racines

- Présente depuis 2011 sur le Dhuy.
- Colonisation totale du Dhuy dès 2016.
- Apparition sur le Loiret en septembre 2021 sur le bassin des Tacreniers.
- Développement en 2022 bras de la Fontaine, bras du camping, le long du Poutyl et bassin de St Julien.
- Dissémination sur l'ensemble du linéaire en 2023, particulièrement lors des pluies de novembre.

Compte rendu des activités 2023



7 /11 et 5/12 : Repeuplements



- 130 kg de Sandres
- 130 kg de Black-Bass
- 130 kg de Perches
- 130 kg de Brochets

Repeuplement du bassin des Tacreniers

LE BROCHET OLIVETAIN



ECHANGES SUR LE COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS

LE BROCHET OLIVETAIN



BILAN FINANCIER 2023

Bilan Financier 2023

Suivi des ventes de cartes



	Année	Différence	Jeunes/Conjoints/+de 80 a	Vacances	Journée	Total	Différence
2023	473	121	103	11	159	746	202
2022	352	-117	79	5	108	544	-202
2021	469	65	132	6	139	746	-137
2020	404	46	134	72	273	883	288
2019	358	7	95	4	138	595	39
2018	351	15	77	2	126	556	41
2017	346	-8	84	4	80	515	1
2016	354	76	85	0	75	514	109
2015	278	25	60	1	66	405	30
2014	253	-93	42	0	80	375	-17
2013	346	-39	44	2	41	392	-89
2012	385	2	41		55	481	26
2011	383	6	31		41	455	-16
2010	377	-40	24		70	471	-40
2009	417	-86	31		63	511	-92
2008	503	-23	37		65	603	-55
2007	526	64	30		102	658	140
2006	462	-33	27		29	518	-29
2005	495	49	23		29	547	48
2004	446	-57	29		24	499	-47
2003	503	-69	33		10	546	-95
2002	572	-28	43		26	641	-28
2001	600	-48	33		36	669	-51

Bilan Financier 2023

Repeuplements 2023



	Poids commandé	Poids livré	Prix Kg HT	Total TTC (avec arrondi)
Black Bass	130	130	20,00 €	2 743,00 €
Brochets	130	130	12,00 €	1 645,80 €
Carpes	0	0		0,00 €
Sandres	130	130	20,00 €	2 743,00 €
Perches	130	130	12,00 €	1 645,80 €
Gardons	0	0		0,00 €
Truites	300	300	7,60 €	2 405,40 €
Truites (grosses)	24	25	9,60 €	253,20 €
Total	844	845		11 436,20 €

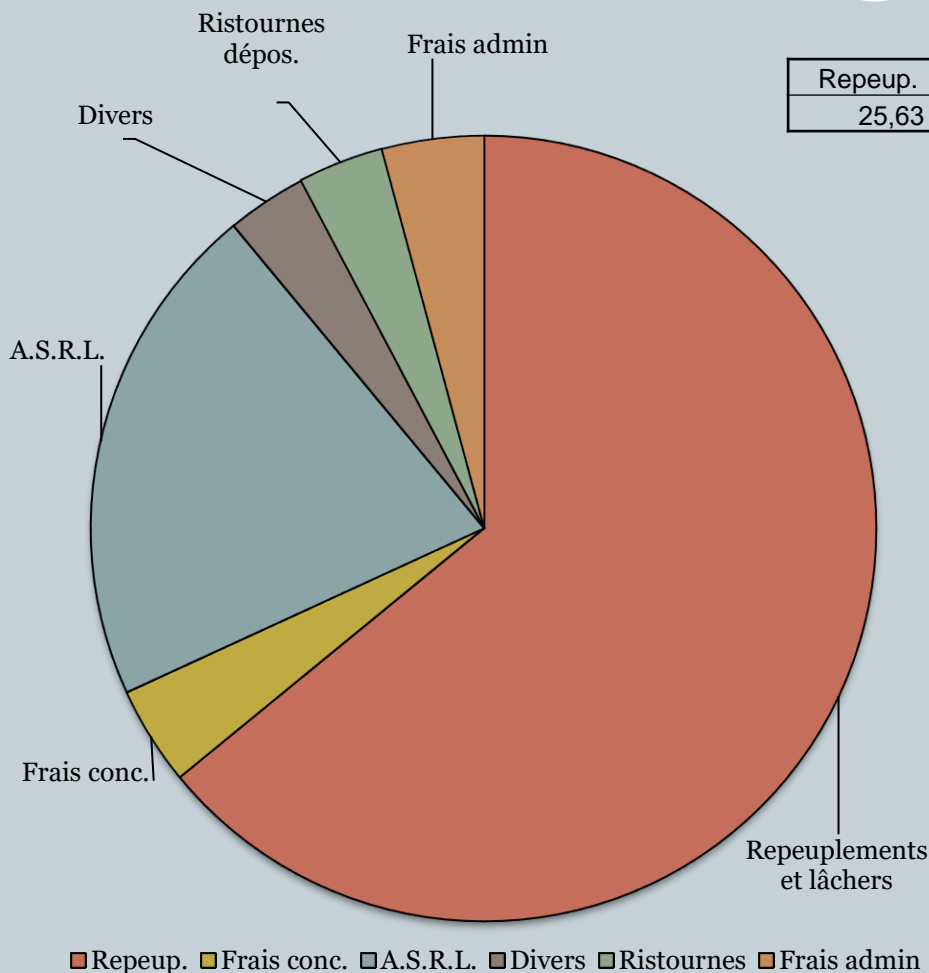
Bilan Financier 2023

Repeuplements et lâchers de 2013 à 2023



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Brochets	200	150	0	0	0	0	0	50	0	130	130	660
Sandres	100	50	0	80	150	150	200	200	200	130	130	1 390
Perches	0	50	100	90	150	150	200	250	250	40	130	1 410
Black Bass	60	0	0	50	50	50	50	50	100	180	130	720
Gardons	0	0	0	0	0	0	0	0	100	130	0	230
Carpes	0	100	100	150	0	200	200	0	0	130	0	880
Truites AEC	312	256	216	220	232	232	240	120	400	312	325	2 865
Total en Kg	672	606	416	590	582	782	890	670	1 050	1 052	845	8 155
Total en €	6 378 €	6 745 €	4 640 €	5 114 €	6 267 €	7 176 €	8 652 €	9 224 €	12 156 €	12 490 €	11 435 €	90 277 €

Bilan Financier 2023



Repeup.	Frais conc.	A.S.R.L.	Divers	Ristournes	Frais admin
25,63 €	1,62 €	8,35 €	1,32 €	1,41 €	1,67 €

Répartition des dépenses
pour une carte à 40€

Bilan Financier 2023



BILAN 2023

RECETTES		21 283,71
- Vente de cartes		21 112,00
- Intérêts et Donation		171,71
DEPENSES		17 844,26
- Repeuplements et lâchers		11 435,17
- Droit de pêche et participation entretien du Loiret		3 500,00
- Impression des carnets		0,00
- Frais de concours		722,97
- Ristournes aux dépositaires de cartes		628,00
- Frais de fonctionnement		1 558,12
Excédent 2023		3 439,45
Solde année 2022		16 762,55
Solde année 2023		20 202,00

LE BROCHET OLIVETAIN



ELECTIONS ET COMPOSITION DU BUREAU

Elections et composition du bureau



Vote du Conseil d'Administration du 30 janvier 2024

Membres du bureau réélus :

Julien Bourgoïn
Christian Delaplace
Daniel Le Pourhiet
Hermann Naquin

Elections



Conseil d'administration 2024 :

Président : Patrick Vallée

Vice Président : Hermann Naquin

Secrétaire : Sylvain Pinault

Trésorier : Hugo Lepetit

Secrétaire adjoint : Daniel Le Pourhiet

Contrôleur des comptes : Christian Delaplace

Pour info, Conseil d'administration 2023 :

Président :

Didier CHATELLIER

Vice Président :

Fernand GOURLOT

Secrétaire :

Sylvain PINAULT

Trésorier :

Hugo LEPETIT

Secrétaire adjoint :

Daniel LE POURHIET

Contrôleur des comptes :

Christian DELAPLACE

LE BROCHET OLIVETAIN



INTERVENTION DES ÉLUS

LE BROCHET OLIVETAIN



PROGRAMME 2024

Bulletin 2024



Bulletin d'information 2024

336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ : 06 11 38 28 81

www.lebrochetoliveta.fr

Courriel : lebrochetoliveta@gmail.com

Mesdames, Messieurs les pêcheurs, Avec cette nouvelle année qui arrive les membres du bureau du BO vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2024. Contrairement à l'année 2022, l'année 2023 a vu l'activité de notre amicale reprendre des couleurs. Les 4 alevinages de truites prévus à l'automne 2022 ont été réalisés au printemps permettant aux pêcheurs de pratiquer leur activité favorite en attendant l'ouverture du carnassier du 29 Avril.

Les travaux du pont Cotelle commencés en 2021 se sont terminés en mars 2023. L'inauguration et la remise en circulation ont eu lieu le 1^{er} Avril pour le bonheur de tous. Le samedi 13 Mai a pu avoir lieu le concours des jeunes, manifestation qui n'avait pas pu être organisée depuis 2019 en raison des restrictions liées à l'épidémie du Covid 19. C'est par un temps ensoleillé que 47 chevaliers de la gaulle âgés de 6 à 16 ans se sont affrontés sur les bords de la rivière entre le restaurant « Le Rivage » et la réserve de pêche située en amont du moulin de Saint Samson. Personne n'est resté bredouille et la remise des prix s'est déroulée dans la bonne humeur en présence de M le Maire d'Olivet et M Leclercq, 1^{er} Adjoint.

Une bonne nouvelle pour la rivière a eu lieu en septembre 2022 avec la réapparition de la source des Béchets qui avait disparu en 2011 suite à un effondrement karstique. Celle-ci s'est agrandie au fil des mois et est très visible juste au bord de la rive à peu près à 100 mètres de l'exutoire du lac de Bel Air. Espérons que celle-ci compensera la perte qui se trouve dans le même bassin située 150 mètres en amont du pont.

A noter dans vos agendas :
(sous réserve de modifications)

- **Assemblée Générale :** Dimanche 11 février 2024, 10h à l'Alliage
- **Lâchers Truites :** Voir le calendrier sur notre site
- **Concours Jeunes :** Samedi 25 mai 2024
- **Concours Carnassier :** Automne 2024

Un faucardement a été réalisé par la ville d'Olivet en partenariat avec la Métropole permettant l'extraction de 70 tonnes d'herbes qui ont été compressées avant d'être transportées réduisant ainsi considérablement le poids. La zone faucardée était comprise entre le pont Leclerc et le restaurant « Le Rivage ». Le Ratodo a quant à lui été de nouveau utilisé par les riverains des bassins de saint Samson et des Tacreniers permettant le dégagement des herbes devant quelques propriétés.

Nous avons rédigé un article dans le bulletin 2023 sur l'apparition d'une nouvelle herbe invasive : L'HYDROCOTYLE. Cette herbe qui nous vient d'Amérique du nord a été introduite accidentellement sur le Dhuy en 2011, qu'elle a progressivement colonisé pour arriver sur le Loiret à la suite d'un orage survenu le 14 Juillet 2021. Si nous avons réussi à contenir sa progression sur notre secteur, elle est présente en quantité très importante sur le Loiret public et sa présence a été constatée à l'embouchure du Loiret avec la Loire. Sur le parcours du BO plusieurs secteurs sont particulièrement surveillés notamment les rives du Pouty où elle s'est développée en quantité beaucoup plus importante que l'année dernière, il faut donc que nous soyons tous très vigilants si nous ne voulons pas que la pratique des usages dont la pêche sur la rivière DISPARAISSE. C'est un ennemi redoutable qu'il ne faut surtout pas négliger. Un contact sera pris avec la police municipale d'Olivet pour qu'elle intervienne de temps à autre soutenir nos gardes assermentés.

Les membres du bureau vous renouvellent tous leurs vœux.

EMPOISSONNEMENTS 2023

130 kg de Perches	130 kg de Sandres
130 kg de Blacks Bass	300kg de Truites
130 kg de Brochets	

Pour un montant total d'environ 11 500€

« AU LONG BEC EMMANCHÉ D'UN LONG COU... »



Le **héron** : ce terme désigne de nombreuses espèces de la famille des ardeidés avec les aigrettes, crabiers ou butors. On rencontre le héron cendré sur les bords du Loiret, immobile attendant le passage d'un poisson qu'il avalera goulument. D'un plumage discret, il mesure environ 0,95m de hauteur, a une envergure de 1,80m et vit 25 ans. C'est un échassier qui se nourrit de poissons, d'amphibiens, de reptiles, de crustacés, d'insectes et même de petits rongeurs. Le héron fait son nid à la cime d'un arbre (héronnière) près de ses lieux de nourriture : zone humide, rivière ou plan d'eau. L'espèce est protégée depuis 1974.

Rappel sur la réglementation

Ouverture du sandre le 3^{ème} samedi de Juin.

Nombre de carnassiers (Brochet et Sandre) limité à 2 sujets par jour. Prélèvements autorisés : Brochet entre 65 et 80 cm - Sandre entre 55 et 70 cm - Perche de plus de 25cm.

Black Bass en «No Kill» sur tout le parcours.

Pêche de la Truite : 1 canne maximum les fins de semaine de déversement des truites et 3 le restant de la semaine jusqu'au 26 avril 2024.

Pour l'équilibre de l'écosystème du Loiret, ne pas remettre les Silures à l'eau.

Toutes infractions aux lois sur la pêche font l'objet de procès verbaux. Les infractions relatives au règlement antérieur peuvent être sanctionnées par une infamité facultative conversationnelle. En cas de contestation sur cette possibilité, le contrevenant sera déféré devant la juridiction compétente. Quelle que soit la nature de l'infraction, la récidive pourra entraîner le retrait de la carte et l'exclusion de l'Association. Les cartes vendues par les gardes-pêche seront systématiquement majorées de 50%.

L'Azolla ou Mousse des fées

Présente depuis plusieurs années sur la partie domaniale du Loiret, l'Azolla filiculoides a envahi l'aval de la rivière l'année dernière.



Originnaire d'Amérique du Sud, cette plante envahissante est une fougère aquatique. Elle est importée en Europe à la fin du 19^{ème} siècle et cultivée comme bio-engrais et comme complément alimentaire. Elle possède aussi la capacité de fixer les métaux lourds, elle est utilisée encore aujourd'hui pour filtrer des eaux polluées.

Elle se déplace et colonise de nouveaux espaces en s'accrochant aux oiseaux et aux petits mammifères. Une fois implantée, la population peut doubler chaque semaine surtout lorsque la température est comprise entre 22 et 27°C. Cependant sa dynamique sur le long terme est imprévisible : prolifération très importante une année, disparition complète pour réapparition quelques années plus tard sur le même site ou un peu plus loin. Les feuilles mesurent environ 1 mm, d'un vert allant au rouge brun en fin d'été lorsque la plante est directement exposée au soleil.



L'Azolla pose des problèmes d'eutrophication des zones humides. Elle forme un tapis si dense à la surface des eaux, s'empilant elle-même sur plusieurs étages, qu'elle occulte totalement le soleil. A sa mort, l'excès de matière organique, riche en azote, déposé dans les fonds, accentuera encore l'eutrophication.

Le bureau du Brochet Olivetaïn

www.lebrochetoliveta.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Programme 2024



• Réglementation dans le Loiret non domanial

Rappel

- Nombre de prises de Brochets et Sandres limité à 2 par jour
- Black Bass sur tout le parcours : no kill
- Ouverture du Sandre décalée au 15 juin
- Bassin du Bac : no kill
- Tailles spécifiques :
 - Brochets = **65 à 80 cm**
 - Sandres = **55 à 70 cm**
 - Perches = **plus de 25cm**
- Le nombre de cannes est limité à **3 maximum**, une les week end de déversement de truites

Programme 2024

PÊCHE INTERDITE

RESERVE DE PÊCHE SUR LE BASSIN DE SAINT-SAMSON



La réserve de pêche mise en place a pour objectif de favoriser la reproduction et la protection des poissons.

La pêche est interdite à partir de la gare à bateau de la Quettonnière jusqu'au moulin de Saint Samson.

<https://lebrochetolivetain.wordpress.com>

Programme 2024

Budget 2024



BUDGET 2024		
Objet	Recettes	Dépenses
Repeuplements et lâchers		10 500,00 €
Droit de pêche et participation entretien du Loiret		3 500,00 €
Participation Faucardage Loiret		2 000,00 €
Frais de concours		1 100,00 €
Ristourne aux déposataires		600,00 €
Frais de fonctionnement		1 300,00 €
Vente de cartes	19 000,00 €	
Totaux	19 000,00 €	19 000,00 €

Programme 2024



Programme Truites 2024 à définir

DATE	HEURE	RENDEZ-VOUS	POIDS	ESPECE
Vendredi		Béchets	120kg + 6 grosses	Arc en Ciel
Vendredi		Béchets	120kg + 6 grosses	Arc en Ciel
		T O T A L	240kg + 12 grosses	

Pour information, en 2024 l'ouverture est le 9 mars. (Loiret non concerné)

Programme 2024



- Assemblée Générale : 11 février 2024
- 1er lâcher de truites : A définir, idéalement le 1^{er} mars 2024
- Concours et initiation à la pêche des jeunes : 25 mai 2024 (date provisoire)
- Forum des associations 2024 d'Olivet : début septembre
- Concours carnassier en No-Kill : Automne 2024
- Journée de nettoyage du Loiret

LE BROCHET OLIVETAIN



ECHANGES SUR LE PROGRAMME 2024 ET QUESTIONS DIVERSES

LE BROCHET OLIVETAIN



SUIVRE LES INFOS :

WWW.LEBROCHETOLIVETAIN.FR

LE BROCHET OLIVETAIN



**MERCI POUR VOTRE
PRÉSENCE ET DE VOTRE
PARTICIPATION**